

Assurer des services de planification familiale de qualité pendant la pandémie de COVID-19

Gardez votre calme, continuez,* et faites la promotion

* Principes du programme à renforcer ¹

- ✓ Veiller à ce que la PF soit essentielle et traitée comme telle
- ✓ Protéger les prestataires, les clients et les communautés
- ✓ Assurer l'état de préparation de l'établissement de santé pour les services de SR
- ✓ Intégrer la PF avec d'autres contacts de service essentiels
- ✓ Faciliter la continuité de l'accès et de l'utilisation de la PF
- ✓ Diffuser correctement le message aux clients et aux communautés



Promotion et plaidoyer pour l'accès à la contraception et la planification familiale en tant que services essentiels.

Plaidoyer pour des politiques claires et l'inclusion de la planification familiale (PF) / santé de la reproduction en tant que services essentiels dans la planification des risques et de la réponse à la pandémie de COVID-19. Le cadre de planification stratégique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) inclut les services de santé reproductive comme l'un des sept services essentiels pour lesquels les gouvernements doivent élaborer des plans de continuité et les communiquer aux clients et aux communautés. Il s'agit notamment de veiller à ce que les services et les chaînes d'approvisionnement soient maintenus pour les personnes de tous âges et que les préoccupations de la communauté soient prises en compte.

- [OMS COVID-19 : Lignes directrices pour préserver les services de santé essentiels pendant une flambée](#)
- [Foire aux questions de l'OMS sur la PF et COVID-19](#)



Protéger la santé des agents de santé est primordiale et les établissements de santé doivent être prêts à fournir des services de santé reproductive.

La capacité à maintenir la continuité des soins pendant et après la pandémie repose sur l'état de préparation des établissements de santé et des prestataires sains qui sont à leur poste, tant dans les établissements que dans les communautés. Les agents de santé seront exposés au risque d'infection des clients asymptomatiques et symptomatiques lorsqu'ils fournissent des soins. Les services essentiels doivent adapter et utiliser des directives appropriées de prévention et de contrôle des infections (PCI) pour protéger les prestataires et les clients. Les pratiques et les comportements en matière de PCI devront être standardisés par les prestataires, les clients et les communautés afin de promouvoir la sécurité et la confiance dans les services de santé.

- [Épidémie de coronavirus \(COVID-19\): droits, rôles et responsabilités des professionnels de la santé \(y compris les principaux éléments relatifs à la sécurité et à la santé au travail\)](#)
- [Prévention et contrôle des infections pendant les soins de santé en cas de suspicion de COVID-19](#)



Optimiser les possibilités d'intégration avec d'autres services essentiels, notamment les soins post-partum immédiats et les soins post-avortement.

L'OMS rappelle que « toutes les femmes enceintes, y compris celles qui ont ou sont soupçonnées d'avoir la COVID-19, ont droit à un suivi de qualité avant, pendant et après l'accouchement. » En outre, les femmes atteintes de COVID-19 peuvent et doivent allaiter en bénéficiant de counseling et d'un soutien appropriés pour des mesures de PCI, y compris l'hygiène des mains et l'utilisation de masques. L'allaitement maternel exclusif favorise la survie du bébé et est efficace à 98% pour retarder le retour à la fertilité.

¹ Mise à jour le 16 avril 2020

Dans le contexte d'interactions limitées avec les établissements de santé, maximiser les contacts avec les services essentiels, comme ceux relatifs à la grossesse, aux soins post-partum, y compris les vaccinations et les soins après avortement, pour répondre au mieux aux besoins des femmes, des filles et des bébés.

Réfléchir à la façon d'offrir une contraception post-partum et post-avortement volontaire à chaque contact. Avec le temps, des conversations répétées conduisent à une plus grande utilisation. Discuter de la façon dont la prestation des services de contraception peut changer à mesure que la pandémie évolue (par exemple, possibilité de moins de visites dans les établissements de santé pour les soins post-partum, perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la PF, prestataires éloignés des postes). Les femmes qui utilisent la méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée doivent initier une autre méthode avant d'introduire d'autres aliments et liquides à leurs bébés.

Envisager la possibilité de distribuer à l'avance une méthode de transition auto-administrée (par exemple, DMPA-SC, pilules contraceptives orales) ou d'un contraceptif réversible à longue durée d'action (MLDA) parallèlement à l'allaitement maternel exclusif.

- [Questions-réponses sur la COVID-19, la grossesse, l'accouchement et l'allaitement](#)
- [COVID-19 : recommandations pour les gynécologues et obstétriciens](#)
- [Principes directeurs relatifs aux activités de vaccination durant la pandémie de COVID-19](#)



Adapter vos messages de counseling : fixer des attentes réalistes concernant l'accès aux produits et services. Ne pas compromettre le volontarisme et le choix.

Les fournitures et services de contraception peuvent être interrompus et affecter la disponibilité des méthodes, ce qui rend le counseling efficace encore plus essentiels pour des services de PF de haute qualité. Les prestataires doivent prendre un soin particulier pour comprendre les intentions et les priorités des clientes (protection contre les grossesses non désirées, effets secondaires qui peuvent ne pas être acceptables ou avantages secondaires souhaitables en raison des difficultés d'accès aux produits d'hygiène menstruelle). **Assurer une prise de décision éclairée** lors de la discussion du choix dans le contexte de la réduction des visites et des problèmes de sécurité contraceptive anticipés. Ne pas compromettre le **volontarisme et le choix**, mais transmettre des informations précises sur les méthodes et leur disponibilité dans les prochains mois. Cela inclut des discussions franches sur le réapprovisionnement des méthodes, la prise en charge d'expériences indésirables et où aller pour l'insertion ou le retrait des MLD.

Les adolescents ont besoin de conseils personnalisés pour répondre à leurs besoins.

Faire savoir à la communauté quels services de PF et où elle peut les recevoir en toute sécurité, y compris dans d'autres points de prestation, comme les pharmacies. La peur et l'anxiété à l'idée d'attraper le virus dans l'établissement de santé, ainsi que la désinformation sur la disponibilité des services, peuvent entraîner une mauvaise utilisation des services. Veiller à ce que la communication autour de la disponibilité des services essentiels, comme la PF, est incluse dans les stratégies de communication des risques et d'engagement communautaire.

- [Santé et droits sexuels et reproductifs dans la réponse au COVID-19](#)
- [Plan d'action pour la communication sur les risques et l'engagement communautaire : préparation et réponse à la COVID-19](#)



Déployer des solutions créatives pour la continuité des services et assurer des soins de PF respectueux et centrés sur les clients.

Examiner comment la continuité des services peut être assurée par la télésanté, la santé numérique et le placement des produits et services de PF dans des lieux en dehors des établissements de santé (pharmacies et drogueries, avec des agents de santé communautaires [ASC], livraison à domicile, etc.), tout en préservant les droits et la vie privée des clients et en répondant aux préoccupations de la communauté concernant le virus et la continuité des services. Dans la mesure du possible, utiliser la télésanté (y compris les SMS, WhatsApp et le suivi téléphonique) pour le counseling et le partage des messages liés à l'utilisation sûre et efficace de la contraception, ainsi que pour la sélection et l'initiation des contraceptifs.

Certaines approches à considérer incluent, dès le début d'une épidémie, la collaboration avec les ASC pour planifier la continuité des services de PF au niveau communautaire. Envisager des médias alternatifs (comme la radio, les médias sociaux) pour atteindre les femmes et les filles qui ont peut-être déjà évité d'accéder aux établissements de santé ou à leurs ASC et communiquer les moyens de contacter leurs prestataires. Encourager les établissements de santé, les pharmacies et les ASC à avoir des fournitures supplémentaires de méthodes à court terme (pilules, préservatifs, injectables) ; prévoir une distribution sur plusieurs mois pour aider les clients à réduire les visites dans les établissements de santé. Envisager de distribuer à l'avance des contraceptifs d'urgence aux clientes, ce qui est recommandé par PEPFAR et l'OMS.

- [Communication sur la COVID-19](#)
- [Conseils COVID-19 de l'OMS à l'intention du public](#)



Veiller à ce que la disponibilité des services de soins après avortement soit maintenue.

La pandémie n'arrêtera pas les avortements. Il peut y avoir une augmentation des avortements à risque, car les besoins non satisfaits en matière de contraception augmentent avec l'interruption des services ou en raison de la montée de la violence exercée par les partenaires intimes et de la coercition en matière de reproduction. La prise en charge des complications d'un avortement incomplet est vitale ; la prestation immédiate de PF après l'avortement est une pratique à fort impact qui doit être maintenue. Lorsque cela est sûr et approprié, et avant que la cliente ne quitte l'établissement, il faut discuter du retour de la fertilité (dans les 14 jours), des options pour planifier sa prochaine grossesse et lui fournir la contraception choisie. Envisager une distribution anticipée de contraception d'urgence comme une option.

- [Planification familiale après avortement : un élément essentiel des soins après avortement](#)
- [COVID-19 et la violence contre les femmes](#)



Planifier et gérer le maintien de l'approvisionnement continu en contraceptifs.

Les problèmes d'approvisionnement des stocks mondiaux de PF font déjà suite à des arrêts de production, qui se répercuteront sur les pays et les établissements de santé. Assurer **MAINTENANT** un inventaire adéquat pour réduire les ruptures de stock et renforcer le suivi de la consommation de contraceptifs afin de détecter toute pénurie. Envisager de déplacer les stocks entre les établissements de santé ou d'échanger des stocks entre les districts. Envisager de préparer des avis aux utilisatrices sur la façon dont elles peuvent accéder aux informations, aux services et aux contraceptifs. Soutenir une plus grande disponibilité et un meilleur accès aux contraceptifs qui peuvent être utilisés par la cliente sans les services d'un prestataire de services, y compris diverses méthodes d'auto-soins.

- [Déclaration de l'UNFPA sur l'approvisionnement](#)
- [Foire aux questions de l'OMS sur la PF et COVID-19](#)